

REUNION DE CONSEIL DU 11/04/2016 20h30

Présents : Pierre NUGUES, Claude NUGUES, Isabelle SOMMEREUX, Marion PUTHOD, Pascal PERRIN, Antoinette MARTIN, Patrick DIEUDEGARD, René DUFOUR, Françoise PETIT, Françoise CHANAL

Absents excusés Alexandre MAZUIR

Martine MAGNON journaliste du JSL est présente.

En entrée de séance, il est fait un point sur le dernier compte rendu de séance. Le Maire fait le point sur les derniers sujets traités. Puis invite le Conseil à traiter l'ordre du jour.

Ordre du jour :

-VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2016

La maquette budgétaire définitive révisée avec les dernières attributions 2016 (Dotations globales de fonctionnement et centimes) est distribuée à tous les membres du Conseil. Le Maire passe en revue les différents chapitres.

Le Conseil après avoir visé tous les sommes budgétisées par chapitre décide d'approuver le budget proposé comme suit.

Le budget s'équilibre :

En FONCTIONNEMENT

Dépenses = 196135.77 euros / Recettes = 196135.77 euros

En INVESTISSEMENT

Dépenses = 288524 euros / Recettes = 288524 euros

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION :

Le tableau de l'état 1259 est distribué aux membres du Conseil.

Après présentation des simulations de taux révisés selon les nouvelles bases 2016, le Conseil décide de ne pas augmenter ni diminuer ses taux ;

taux de référence 2015	Taux votés 2016
TAXE HABITATION 5.62%	5,62%
TAXE FONCIERE (BATI) 7.43%	7,43%
TAXE FONCIERE (NON BATI) 23.78%	23,78%

- TRAVAUX D'AMENAGEMENT PAYSAGER DU SITE DE L'EGLISE :

Les adjointes présentent le projet d'aménagement paysager du site de l'église et les devis reçus.

En effet au moment de la rédaction de la convention avec la fondation du patrimoine portant sur la

restauration de la toiture en lauzes du chœur de l'église, le Conseil s'était posé la question en janvier sur un projet d'aménagement paysager du site de l'église, assurant ainsi la continuité du projet en cours actuellement.

Le site de l'église actuelle surplombant le village de Château porte les vestiges d'un château fort dont la première mention remonte au 9ème siècle. De là un magnifique panorama sur la vallée du Repentir en direction de Mazille, des Monts du Mâconnais (Mère Boitier) et du Beaujolais (Tourvéon et Mt Saint-Rigaud) attire les visiteurs depuis toujours. Bien situé sur le passage de Cluny à Mazille par le col des Granges, il constitue un lieu touristique remarquable.

Le projet d'aménagement porterait concrètement sur la mise en place d'une table d'orientation, de tables de pique-nique, et d'une poubelle à tri sélectif pour les déchets, d'un aménagement paysager (aplanissement du terrain, remise en état des allées, débroussaillage des murs d'enceinte, consolidation des restes du mur d'une ancienne écurie du château, réfection de la toiture du mur de la grange), plantations.

Le centre d'intérêt de la commune étant ce site (tant au niveau historique que géographique), le Conseil après délibération et après avoir pris connaissance des devis reçus décide :

- de réaliser des travaux d'aménagement paysager du site de l'église
- d'autoriser le Maire à exécuter les travaux et signer les devis
- de prévoir aux crédits budgétaires une enveloppe de 20000 euros
- de demander au Conseil Départemental, au Conseil Régional, au Député une subvention pour aider au financement du projet.

- **TRAVAUX 2016 :**

- Voirie
- Réfection de la toiture du chœur de l'église
- Aménagement paysager du site de l'église
- Reprise de concessions cimetière
- Outillage des cantonniers (tondeuse, nettoyeur haute pression , compresseur à air, etc...)
- abris bus hameau de « Saint Léger »

- **POINT SUR L'AVANCEE DES TRAVAUX DE REFECTION DU CHŒUR DE L'EGLISE**

Les travaux avancent bien. Le 4ème rang a été posé. Un reportage sera diffusé par cluny TV courant de cette semaine mercredi 13 ou jeudi 14 avril 2016.

Antoinette MARTIN rappelle la manifestation qui sera organisée le samedi 23 avril 2016 intitulée « une Journée patrimoine à Château en famille » **Manifestation durant laquelle les familles et administrés peuvent * découvrir les oubliettes** de la tour médiévale

***visiter le chantier** de restauration du chœur de l'église et les métiers : taille de laves, ferronnerie...

La Fondation du Patrimoine :

- 1) exposition : patrimoine de métiers une passion
- 2) présentation : les actions de la fondation

Exposition

« **Château et son Passé** »

Buvette-gouter : enfants et familles

- Révision du tableau des effectifs 2016

Didier PERRIN est passé adjoint technique 1ère classe à compter du 1er avril 2016. Il est donc nécessaire de modifier le tableau comme suit :

COMMUNE DE CHATEAU

TABLEAU DES EFFECTIFS AU 11 avril 2016

Emplois permanents	Catégorie	Effectifs budgétisé	Effectifs pourvus	Temps de travail hebdo moyen	Période
Administratifs					
Adjoint administratif 2 ^{ème} classe	C	1	1	16/35h	Titulaire
Techniques					
Adjoint technique 2 ^{ème} classe	C	1	1	8/35hh	Titulaire
Adjoint technique 1ère classe	C	1	1	18/35h	Titulaire
Emplois non permanents	Catégorie	Effectifs budgétisé	Effectifs pourvus	Durée hebdo moyen	Période
Administratifs					
Techniques					
Agent d'entretien	C	1	1	1h40min/35h	du 01/10/2015 au 30/09/2016 cdd 1 an renouvelable

à compter du
1er avril
2016

Le Conseil approuve.

QUESTIONS DIVERSES :

- CACES : Monsieur LARDET Denis adjoint technique est à ce jour inscrit pour le passage du CACES le 23, 26 et 27 mai.

Concernant le deuxième agent, il avait été demandé au CNFPT si le deuxième agent (en possession de tous ses permis) devait-il oui ou non passer le permis CACES. Après avoir pris connaissance de la réponse du GRETA transmise par le CNFPT, le Conseil décide d'inscrire Monsieur PERRIN lors de la prochaine session sous réserve de l'accord avec la commune de JALOGNY

FIN DE SEANCE 22H30